



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 26 février 2026

Procès-Verbal N° 30

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

La réunion est ouverte par le Président à 9h00

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, dans les jours et les plages horaires règlementaires, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 1 (VOLKSWAGEN)

- Le match **ONET LE CHATEAU 3 – US BAS ROUERGUE 1** prévu initialement le samedi 7 mars 2026 à 19h00 se jouera le même jour à 20h30 sur le stade synthétique de La Roque en raison de l'occupation du terrain par l'équipe 2 à 18h00. (décision de la CDGCS).

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **UNION DES TROIS VALLEES 1 – FOOT SEGALA RIEUPEYROUX 1** est maintenu au samedi 7 mars 2026 à 20h00 (Refus de Rieupeyroux de jouer le dimanche).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **FC LA ROUQUETTE 1 – AS FOISSAC 1** prévu initialement le samedi 7 mars 2026 à 18H00 se jouera le même jour à 19H00 sur le stade de la Rouquette (Entente entre les deux clubs).
- Le match **COLOMBIES 1 – US REQUISTA 3** prévu initialement le samedi 28 février 2026 à 20H00 se jouera le vendredi 27 février à 21h00 (Accepté par Réquista).
- Le match **VILLEFRANCHE DE RGUE 1 – FC LA ROUQUETTE 1** prévu initialement le samedi 28 février 2026 à 19H00 se jouera le même jour à 20h00 sur le stade de Laurière (Accepté par La Rouquette).

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **TOURNEMIRE/ROQUEFORT 1 – AVENIR ST ROMAIN 1** prévu initialement le dimanche 1^{er} mars 2026 à 15h00 se jouera le samedi 28 février 2026 à 20h00 sur le terrain de Roquefort (entente entre les deux clubs).
- Le match **DRUELLE FC 3 – STE RADEGONDE 1** prévu initialement le dimanche 29 mars 2026 à 15H00 se jouera le même jour à 15h30 (Accepté par Ste Radegonde).
- Le match **JS RANCE ROUGIER 2 – TOURNEMIRE/ROQUEFORT 1** prévu initialement le dimanche 8 mars 2026 à 15H00 se jouera le vendredi 6 mars à 20h00 sur le stade de Belmont (Accepté par Tournemire).

Départementale 5 (GAMM VERT)

- Le match **BOUSSAC 2 – CASTANET 1** prévu initialement le dimanche 1^{er} mars 2026 à 15h00 se jouera le mercredi 4 mars 2026 à 20h00 sur le stade de Moyrazes (entente entre les deux clubs).
- Le match **US PAYS ALZUREEN 3 - COMBES ES 3** prévu initialement le dimanche 8 mars 2026 à 15h00 se jouera le samedi 7 mars 2026 à 19h45 sur le stade de Drulhe (accepté par Combes).
- Le match **VILLEFRANCHE DE RGUE 2 – ANGLARS/VAUREILLES 1** du samedi 28 février 2026 à 20h00 se jouera sur le stade du Tricot.

FORFAITS

- Le match **AS OLEMPS 3 – FOOT VALLON 3** du Samedi 21 février 2026 à 20h00, Départementale 5 poule B, 1^{er} forfait de OLEMPS 3 : **Amende : 50€**

REPORT MATCHS DE CHAMPIONNAT

- Voir le site du district, en Départementale 5 tous les matchs non joués au 6 avril 2026 seront neutralisés.

La réunion est clôturée à 12heures

Le Secrétaire de Séance,
F. COUFFIGNAL



Le Président,
A. DALMON

